lycée professionnel Clément-Ader

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Objet : CARTE JEUNE REGION OCCITANIE OBLIGATOIRE

A la rentrée 2017, **tous les lycéens doivent être en possession de leur carte jeune nominative pour accéder aux portails de sécurité de l'établissement et au service d'hébergement** (cantine et internat). Si ce n'est pas encore le cas de votre enfant, je vous incite à faire la demande de la carte jeune auprès de la Région Occitanie sur le site **www.sitejeune.regionlrmp.fr** ouvert à tous jusqu'au 30 septembre 2017.

Dès que l'élève a reçu sa carte à son domicile, il doit la **faire initialiser au secrétariat du service de gestion** au bureau de Mme LAREE entre 8h30 et 11h 30 afin d'ouvrir les droits d'accès aux portails et à la distribution du plateau au service de restauration. Il n'y aura plus de cahier bleu pour s'inscrire manuellement.

Enfin, en cas d'oubli, de dysfonctionnement ou de perte, l'élève peut exceptionnellement obtenir une carte provisoire d'une durée déterminée afin de pouvoir faire une demande de renouvellement de carte auprès de la région sur le même site.

A Samatan, le 01 septembre 2017

Le Proviseur,

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Lycée
Clément Ader
32130 SAMATAN
Le Proviseur

Frédéric HÉRAUT